



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

jeunes agriculteurs

Question écrite n° 22275

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur les mesures d'aide en faveur des jeunes agriculteurs. Par conséquent, il lui demande des précisions sur les mesures qu'il envisage de prendre afin de développer les différents types d'aides, et notamment quel avenir il compte réserver au PIDIL.

Texte de la réponse

Les jeunes agriculteurs répondant à certaines conditions (âge, diplômes, projet d'installation) peuvent bénéficier lors de leur installation d'une subvention (la dotation jeune agriculteur - DJA) ainsi que de prêts bonifiés (prêts MTS-JA.) Une modification des modalités de versement de ces aides est actuellement à l'étude afin de renforcer l'efficacité de cette mesure. Dans le même temps, la création du Fonds d'incitation et de communication pour l'installation en agriculture (FICIA) par la loi de finances 2003 doit permettre de financer, dans le cadre des Programmes pour l'installation et le développement des initiatives locales (PIDIL), les actions destinées à favoriser les installations hors cadre familial et les installations sur des exploitations familiales ayant besoin d'être confortées au plan économique. Les actions financées par le FICIA ont donc été notifiées à la Commission qui a statué favorablement le 9 juillet dernier. La circulaire d'application du dispositif a été signée le 25 août 2003 et le FICIA a donc fait l'objet d'une répartition entre les régions dans le cadre d'enveloppes de droits à engager.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22275

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juillet 2003, page 5742

Réponse publiée le : 13 janvier 2004, page 277